

Image not found or type unknown



Propriétaire exploitée par les sociétés de remontées mécaniques

Par **lexa**, le **09/04/2009** à **14:18**

Bonjour, je suis propriétaire de terrain exploitées par une société de remontées mécaniques (passage de piste de ski)... quels sont mes droits (si il en existe) vis à vis de cette société qui fait des bénéfices grace a l'utilisation de mes terrains. Avons nous le droit d'avoir des indemnités ou des compensations?rnMerci beaucoup pour votre réponse.rnAlex.